

# CR Réunion Comité du 05/10/2015

## Présents

Gwen Oster  
Jérémy Hug  
Claude Hoh  
Pascale Kalk  
Marie-Paule Rousselot  
Armand Baudry  
Sylvie Foulon  
Philippe Klein  
Bernard Gillet  
Thierry Rapp  
Marc Arnold  
Béatrice Kress  
Didier Stroesser  
Fabrice Cognot  
Denis Firdion  
Eliane Bodin  
Gilbert Bour  
Jean-Philippe Conti

**0/ Approbation du CR précédent**      Approbation à l'unanimité du CR du comité du 08/06/15

## 1/ Démission de JP Conti

Suite au courriel envoyé présentant sa démission, JP Conti évoque sa déception concernant la prise en compte incomplète ou non-avancement de sa note stratégique malgré les nombreuses discussions au cours desquelles il avait pu présenter ses idées.

## 2/ Préparation de l'AG

Pour le repas, retour d'une formule sans trop de travail : paella et boisson apportée par les participants.

RDV pour mise en place à 10h00.

Equipe AG avec Bernard, Gwen, Marie-Paule, Béatrice, Marc et Eliane

Autres contributions :

- Thierry se charge d'avoir une tireuse à bière
- JP Conti apportera son PC pour le film
- Eliane et Marie-Paule achètent : déco + nappes + café + tisane + gobelets + gâteaux apéro + jus de fruit + sodas + serviettes + ...
- Marc se charge du vin, de l'eau, des pâtisseries et du fromage
- Denis s'occupe du pain
- Sylvie demande à son compagnon pour l'animation de la soirée (DJ)
- Philippe prépare un petit clip pour illustrer l'opération « solidarité Népal »
- Thierry assemble le powerpoint (chaque responsable d'activité envoie sa contribution pour le 10 Novembre)
- Marc utilisera la mailing liste des bénévoles pour trouver 2/3 personnes pour assurer le service (avec rémunération)

La paella revient à 8,60€ par personne. Nombre à confirmer quelques jours avant.

Après achat les tickets Repas seront :

- soit donné directement si le paiement est effectué au local
- soit sur place si fait par courrier

Pendant la soirée, prévoir des pauses dansantes entre les plats.

### **3/ Activité Slackline**

Créneaux obtenus à la salle Adler. 2 points de fixation au mur sont à poser. Un poteau sera également utilisé.

Pour mémoire, le groupe avait apporté un financement lors de son intégration au CAF (obtenu par Ulule + un sponsor).

Il est rappelé que pour toute participation à une séance en salle, les personnes devront être adhérentes à l'association. A priori il y a besoin de préciser cet impératif au responsable de l'activité.

### **4/ Bulletin**

Sur le constat que le bulletin qui paraît en octobre est plus tourné sur le passé que sur l'avenir (les programmes hiver ne sont pas encore prêts), il est proposé de décaler d'un mois, un mois et demi, la sortie du numéro automne – hiver.

Ce numéro sert de convocation à l'AG. Il est rappelé que les statuts n'obligent pas à envoyer un courrier nominatif à chaque adhérent comme le faisait le bulletin. Une information suffisamment large serait conforme : mail + site internet. Pourquoi pas dans le bulletin précédent un appel à s'inscrire si on veut recevoir une convocation par courrier.

L'essai sera fait l'année prochaine.

### **5/ Prise en compte des charges bénévoles**

Nous sommes encouragés à réaliser l'évaluation des coûts du bénévolat afin de les faire apparaître dans les comptes du club (au niveau du bilan financier).

Cela sert aussi aux demandes de subvention.

A noter que cela peut être aussi ajouté dans les déclarations fiscales.

### **6/ Le défi CAF**

L'idée est lancer de valoriser au cours de l'AG une réalisation remarquable d'un de nos membres. Quelques exemples : long et/ou engagé raid à pied, une belle voie d'alpinisme, une série de photos remarquables, une action pédagogique originale, une opération « jeunes » exemplaire, un encadrement constant, etc.

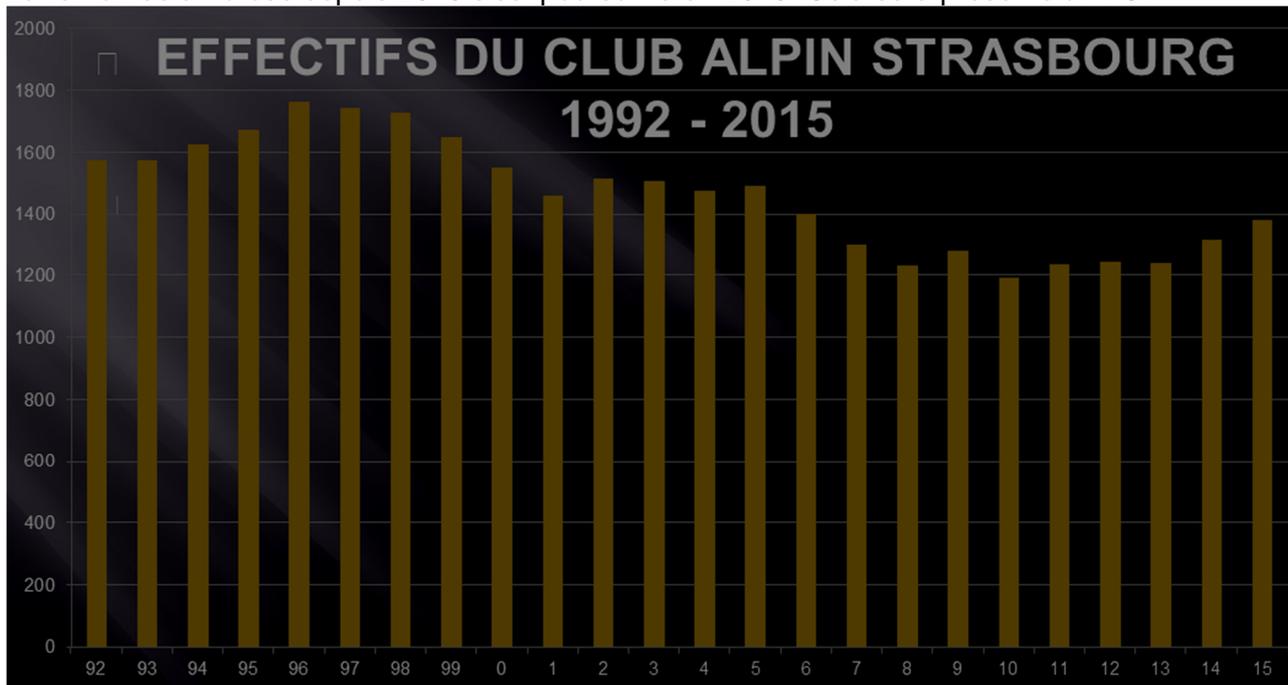
Le principe serait le suivant : les candidats déposent un petit dossier au format libre présentant leur réalisation (avant le 20/09) et le comité de la rentrée choisit le vainqueur.

Le lauréat se voit alors remettre un prix au cours de l'AG, pendant laquelle une courte vidéo (5 à 10 min) doit être projetée. Si la qualité et la quantité sont au rendez-vous, il sera possible de décerner plusieurs prix (or, argent, bronze.. ou tout autre ventilation à imaginer).

## 7/ Effectifs du club

Les statistiques depuis 1992 sont projetées.

La remontée amorcée depuis 2010 s'est poursuivie en 2015. Cela sera présenté à l'AG.



## 8/ Affectation du reliquat de l'opération « Solidarité Népal »

En réunion de bureau du 14/09/15, il a été décidé que ce reliquat serait versé à l'association AFPN (Aide à la Formation Paramédicale au Népal) qui œuvre de façon très concrète à un effort de reconstruction du village de Beding).

Ce village est peuplé d'environ 200 personnes (ethnie sherpa) dont la moitié vit partiellement à Katmandou. Perché à 3690m d'altitude dans la vallée de la Rolwaling, il est normalement accessible en 4 ou 5 jours de marche à partir du village de Jagath. Les habitations ont été détruites lors du 2<sup>nd</sup> séisme.

## 9/ Avancement des frais de séjour

JP Conti expose la difficulté lorsqu'il faut avancer des frais de séjours. La collecte des avances des participants n'est pas toujours aisée et il faut parfois avancer l'argent trop longtemps à l'avance pour bénéficier de conditions avantageuse :

L'organisation de séjours et weekends à des tarifs convenables demande des réservations très précoces dont le financement est à ce jour supporté par les chefs de courses. (...) Les inscriptions aux séjours et weekends ont toujours été en accord avec nos prévisions. Malheureusement les inscriptions sont rarement suivies, comme demandé, de paiements rapides. (...)

Notre activité, à moins qu'elle ne se réduise à des journées dans des stations de proximité, ne peut plus aujourd'hui continuer à être préfinancée par les cdc.

Estimation du préfinancement:

Weekend : 700 €

Séjours Dolomites :

1000 € d'arrhes pour appartement (4 semaines à 2200 € )

800 € forfait encadrant (tarif prévente, 1100 € sinon)

Total 2500 euros à verser sur le compte des cdc au moment des besoins.

les inscriptions doivent être validées avant le 20 décembre, remboursement des avances du club au fur et à mesure de la réception des paiements)

Proposition du Club:

- Une ligne de crédit de 2500€ est ouverte pour l'activité pour réservation de logements et de forfaits pour le/les encadrant(s).

Sur communication par le cdc d'un IBAN le trésorier effectuera un transfert. Le club s'équippera d'une CB.

- Les inscriptions des participants se font par versement d'un chèque à l'ordre du CAF Strasbourg, un mois avant l'évènement au plus tard. Le chèque d'inscription représente la totalité de la part logement + la part forfait encadrant de chacun.

- Le versement des chèques se fait au secrétariat. Le cdc suit l'état des inscriptions en accord avec le secrétariat et fait les relances

- Aucune transaction tardive en liquide ne pourra se faire, autre que la mise en place éventuelle d'une caisse commune pour la nourriture, le co-voiturage et autres frais divers.

- Chaque cdc tiendra des comptes précis, en accord avec le secrétariat; en fin d'opération il fournira ces comptes au trésorier.

- Les rentrées devront équilibrer les sorties.

- un budget « ski alpin » de 500€ est proposé pour tenir compte des aléas et offrir une marge de manœuvre à l'activité (cette somme n'a pas vocation à servir à des achats de matériel)

Propositions adoptées.

### **10/ Cotisation du club pour 2016/2017**

Proposition d'augmentation de la part club qui n'a pas bougé depuis 3 années :

Après discussion, les montants sont arrêtés et il sera proposé à l'AG prochaine que la « part club » de la cotisation 2016/17 subisse les augmentations suivantes:

T1, adulte de + de 24 ans	passé de 21.85€ à 22€
J1, jeune de 18 à 24 ans	passé de 14.70€ à 14.80€
J2, jeune de moins de 18 ans	passé de 9.75€ à 9.80€
C1, conjoint de membre	passé de 8.30€ à 8.50€
E1, enfant de membre de 18 à 24a	RESTE A 4.20€
E2, enfant de membre de – de 18a	RESTE A 1.20€
A1, senior >65a et 10 ans fidélité	passé de 11.00€ à 11.20€
S1, professionnels	RESTE A 18.00€

### **11/ Charte du PNRBV**

La FFCAM par le biais de sa représentation locale, le Comité Alsace, va être invitée à signer une Charte au mois de décembre prochain. Celle-ci limite et contrôle, en particulier, la pratique de l'escalade dans le périmètre du Parc. Le Comité du CAF Strasbourg demande, à l'unanimité, que la pratique de la cascade de glace au Rocher du Lac Blanc soit à nouveau autorisée quitte à réduire les horaires, par exemple de 7h à 11 ou 12h,

### **12/ Comité**

Démissionnaire: Jean Philippe CONTI

Proposition: nommer Jean Marc CHABRIER au Bureau

Sortants rééligibles: Fabrice COGNOT

Sylvie FOULON

Claude HOH

Fabrice et Claude se représentent, Sylvie ne se représente pas.

### **13/ Faites de la raquette**

Cette manifestation est organisée en 2016 (20-21 février) par le CAF Colmar.

Responsable(s) dans notre club: Alain Lecourbe et André Erwin Faure vont être sollicités.

### **14/ Problème de versement de la part cotisation au club de Schirmeck**

Le trésorier Didier Stroesser est interpellé par Denis Firdion concernant cette réversion.

Didier indique que dès l'instant où le trésorier de Schirmeck le sollicitera avec un document faisant état du détail et du total des sommes dues il effectuera un transfert ou un paiement.

*Secrétaire de séance : Fabrice Cognot*